

trop
de dettes



Notre formation

“Surendettement de mes usagers, quels sont mes leviers ?”



Vous, intervenants sociaux, êtes de plus en plus souvent confrontés dans vos pratiques à des personnes surendettées.

Faire face à ces situations souvent complexes et urgentes sans avoir les outils nécessaires et sans savoir quelles solutions proposer, peut être très compliqué.

Grace à cette formation, vous allez pouvoir :

- Mieux comprendre le recouvrement de dettes
- Etre plus outillé pour savoir comment agir en fonction des situations rencontrées
- Apporter des réponses aux demandes de vos usagers
- Mieux savoir quand passer la main à un service de médiation de dettes et
- Savoir que faire en attendant l'intervention de ce service.

Nous proposons une formation en déplacement, de 3 demi-journées, dispensée par un agent de prévention et un juriste :

Durant la première demi-journée, la ligne du temps de la dette sera étudiée avec une attention toute particulière sur les aspects les plus importants à avoir à l'esprit pour gérer un cas de surendettement.

La deuxième demi-journée, nous verrons les différences entre la médiation amiable et la médiation judiciaire, avec encore une fois un éclaircissement sur les points qui vous intéressent vous, et qui vous seront utiles dans la compréhension des situations de vos usagers.

Enfin, la troisième demi-journée propose une séance Q/R et/ou d'échanges de cas pratiques, sur base de la théorie vue ensemble.

Prix forfaitaire sur demande pour le groupe comprenant la formation, notre déplacement et les supports de formation.

Pour toutes informations supplémentaires, questions et demandes, contactez nous :

Par téléphone : 02/217.88.05

Par mail : info@mediationdedettes.be

Ou visitez mediationdedettes.be



Centre d'Appui Médiation de dettes
Boulevard du Jubilé 153-155 1080 Bruxelles
022178805

info@mediationdedettes.be
mediationdedettes.be